

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal, tenue le lundi cinquième jour du mois de mai 2014 (2014-05-05), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Katy St-Cyr, Mairesse,
Dominique Morin, conseiller,
Mathilde Noël, conseiller,
Michel McDuff, conseiller,
Karine Grenier, conseillère,
Nicole Gagnon, conseillère.
Absence : Anouk Wilsey, conseillère.

Ouverture de la séance

Mme Katy St-Cyr, Mairesse, constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Caroline Larose, Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim, est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.1.2. Adoption du procès-verbal du 7 avril 2014
- 1.1.3. Présentation et dépôt des états financiers 2013 - RCGT
- 1.1.4. Rapport du Dir. incendies : rapports d'incendie mois d'avril
- 1.1.5. Dépôt des travaux effectués en avril 2014
- 1.1.6. Résumé des permis émis en avril 2014
- 1.1.7. Ministère de la Sécurité publique – Décision dans le dossier des pluies abondantes du mois d'août 2013
- 1.1.8. Confirmation de Service Canada de l'acceptation de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada

2. Prises de décision

- 2.1.1. Adoption des comptes du mois d'avril 2014
- 2.1.2. Résolution de vente pour taxes en avril dernier : délai expiré et procédure à faire
- 2.1.3. Étude de soumission pour serveur et ordinateur de bureau
- 2.1.4. Avis de motion pour abroger le Règlement 150-14 pour le remplacer par 151-14
- 2.1.5. Résolution pour l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement
- 2.1.6. Résolution pour adopter un calendrier pour l'OTJ été 2014
- 2.1.7. Transport Yergeau - Offre de service pour le conteneur à matériaux secs
- 2.1.8. Éditions Petite mine – achat de cahier de prévention
- 2.1.9. Demande pour révision de prix location salle
- 2.1.10. Fin de réseau CDMA Bell – Offre de service
- 2.1.11. Programme d'économie d'eau potable – Sensibiliser vos citoyens
- 2.1.12. Festival Country – Demande pour conteneur au Centre multi
- 2.1.13. Festival Country – Demande de stationnement
- 2.1.14. CPE La Sourcière – Demande d'utilisation de local Centre communautaire
- 2.1.15. Demande de citoyen – Offre d'entretien d'un chemin
- 2.1.16. Plainte d'un citoyen – Problème avec son entrée
- 2.1.17. Demande de dédommagement par une citoyenne
- 2.1.18. Demande du Club de 3 & 4 roues de l'Or Blanc
- 2.1.19. Demande du Club Quad – VTT (circuler 365 jours/année)
- 2.1.20. Pétition – Faire passer VTT ailleurs que sur la rue Mgr l'Heureux
- 2.1.21. La Croisée des sentiers – Invitation pour le 25e anniversaire
- 2.1.22. Souper Tapis Rouge 28 mai – Résolution pour nommer entreprise de Wotton
- 2.1.23. Résolution pour commander un exemplaire du Code municipal pour le conseil
- 2.1.24. Demande du Parc École; Aide (main d'œuvre) lors du démantèlement des jeux et arrosage
- 2.1.25. RAVIR
- 2.1.26. Budget Fête des voisins
- 2.1.27. Tournoi de golf du maire d'Asbestos
- 2.1.28. Résolution quant au retour de Mme Vaillancourt
- 2.1.29. Résolution pour autoriser la DG par intérim à assister au congrès de l'ADMQ en juin 2014

3. Rapport des divers comités

4. Période de questions pour les personnes présentes



5. Informations générales et correspondance diverse

5.1.1. Natur'Eau-Lac : Une nouvelle identité est créée soit BIOS Consultants
5.1.2. FQM du mois d'avril

6. Autres sujets :

- ✓ Demande d'un propriétaire; Jacques Bissonnette
- ✓ Demande d'un propriétaire; Daniel Tousignant (David)
- ✓ Forum municipal : retour et compte rendu sur le budget autorisé
- ✓ Ouverture des portes centrales le soir de la séance publique
- ✓ Lettre de félicitations à Mme Karine Vallières

7. Levée de la séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**1405-094 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim en laissant le point « Autres sujets » ouvert, mais en corrigeant, au point 6, Daniel pour David.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2014

**1405-095 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 7 avril 2014 soit adopté tel que présenté en mentionnant qu'après vérification la date pour Le grand Défi Pierre Lavoie a été modifié pour le 13 juin 2014;

QUE dispense de lecture soit accordée à la Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, une copie du procès-verbal a été remise aux membres du Conseil, avant la présente réunion afin qu'ils en prennent connaissance.

A D O P T É E

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2013

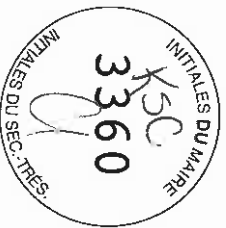
Tel que prévu à l'article 176.1 du Code municipal, la Secrétaire-trésorière doit déposer le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, lors d'une séance du Conseil.

Une copie de ce rapport est remise à chacun des membres du Conseil. Le mandat de vérification pour l'année 2013 a été confié à la firme Raymond, Chabot, Grant Thornton.

Mme Chantal Charest, vérificatrice, s'est déplacée pour venir présenter ce rapport aux membres du Conseil. Ce rapport est déposé séance tenante. Madame Katy St-Cyr fait la lecture du résumé des différentes activités contenues dans le rapport financier 2013, savoir :

Revenus :	2 127 169\$
Charge de fonctionnement	<u>2 324 817\$</u>
Excédent de l'exercice	(289 424\$)
Moins :	
Revenus d'investissement :	91 776\$
(Déficit) avant conciliation à des fins fiscales	(197 648\$)
Plus :	
Éléments de conciliation à des fins fiscales	<u>119 149\$</u>
Excédent/(déficit)de l'exercice à des fins fiscales	6 968\$
Excédent/(déficit) de fonct. de l'exercice consolidé	2 331\$

La dette à long terme consolidée au 31 décembre 2013 est de **1 568 193\$**.



DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES

Rapport 2014-08

➤ Le 25 avril 2014 : Feu d'herbes rue St-Jean à Wotton. Durée de l'intervention : 0h40.

DÉPÔT DU RAPPORT DE VOIRIE ET DE GESTION POUR LE MOIS D'AVRIL 2014

À titre d'information, un résumé des travaux effectués en avril 2014 a été remis aux membres du Conseil par la Directrice générale par intérim, avant la présente réunion.

RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN AVRIL 2014

Nous avons reçu de nouvelles demandes et des suivis on été demandés et donné sur certains dossiers par des propriétaires, au total deux permis et un certificat ont été émis en avril.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – DÉCISION DANS LE DOSSIER DES PLUIES ABONDANTES DU MOIS D'AOÛT 2013

La Municipalité a reçu un avis de décision concernant la demande de réclamation suite aux pluies abondantes survenues au mois d'août 2013. Une aide financière a été accordée au montant de 20 584.77\$.

CONFIRMATION DE SERVICE CANADA DE L'ACCEPTATION DE FINANCEMENT DANS LE CADRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

La Municipalité a reçu confirmation que la demande de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada a été approuvée.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2014

1405-096 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim soit et est autorisée à payer les comptes du mois d'avril 2014, selon la liste remise aux membres du Conseil, dû en date du 2 mai 2014, au montant de **50 222.24\$.**

A D O P T É E

Dépôt des activités de fonctionnement à des fins fiscales consolidées au 30 avril 2014.

RÉSOLUTION DE VENTE POUR TAXES EN AVRIL DERNIER : DÉLAI EXPIRÉ ET PROCÉDURE À FAIRE

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 1404-090 concernant la vente pour défaut de paiement des taxes sur l'immeuble de Feu Guy Vaillancourt; qui, selon les informations reçues, serait décadé au cours de l'année 2011;

CONSIDÉRANT que, toujours selon les informations reçues, les héritiers potentiels ont renoncé à la succession de Feu Guy Vaillancourt par conséquence la succession est devenue « en déshérence » et les biens sont dévolus à l'État (Services des domaines);

CONSIDÉRANT que la résolution 1404-090 autorise l'envoi de la créance afin procéder à la vente pour défaut de paiement par la MRC des Sources et qui n'a pas été déposé dans les délais prescrit par le code municipal;

À ces causes,

1405-097 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim soit et est autorisée pour et au nom de la Municipalité de Wotton à reprendre toutes les démarches légales et à signer tous documents relatifs auprès de Revenu Québec pour les biens non réclamés ou une autre instance gouvernementale afin de recouvrer la créance due pour les taxes municipales échues et à échoir pour l'immeuble connu sous les numéros de lot 4-43P et 4-50 au cadastre du canton de Wotton situé sur la rue Ross dans le Domaine Condor.

A D O P T É E



ÉTUDE DE SOUMISSION POUR SERVEUR ET ORDINATEUR DE BU-

REAU

**1405-098 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QU'après étude des soumissions reçues, d'octroyer le contrat de remplacement du serveur et ordinateurs de bureau à MicroAge plus bas soumissionnaire pour un montant de 6 886.75 \$ plus taxes pour le remplacement du serveur et trois poste de travail.

A D O P T É E

**AVIS DE MOTION POUR ABROGER LE RÉGLEMENT 150-14 POUR
LE REMPLACER PAR LE 151-14**

1405-099 AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Nicole Gagnon pour qu'à une prochaine séance ou à une séance subséquente, un « Règlement modifiant le Règlement 150-14 interdisant l'épandage des déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papier pendant certains jours de l'été 2014 » soit présenté.

A D O P T É E

**RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂT-
MENT ET EN ENVIRONNEMENT**

**1405-100 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE suite au processus d'embauche et des entrevues effectuées en avril dernier, et sur réception de certaines confirmations quant aux vérifications des références des candidats, le conseil fera son choix et une offre sera présentée à la personne retenue pour le poste afin qu'il/elle puisse entrer en fonction dans les meilleurs délais.

A D O P T É E

RÉSOLUTION POUR ADOPTER UN CALENDRIER POUR OTJ 2014

CONSIDÉRANT QUE la demande est présente afin que le service d'OTJ offert soit plus long pendant la période estivale ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge important de prolonger le service OTJ pour satisfaire les besoins établis ;

À ces causes,

**1405-101 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le service d'OTJ pour la saison estivale 2014 soit prolongé de 2 semaines, donc d'une durée de 8 semaines et débutera le 25 juin 2014 et se terminera le 15 août 2014;

QUE les moniteurs soient présents la première semaine pour prendre les inscriptions, planifier la saison et les activités puis s'installer;

QUE les enfants arrivent le 30 juin 2014 pour une durée de 7 semaines;

QUE les heures d'ouverture pour le service d'OTJ seront déterminées par le comité qui passera les entrevues et celles-ci seront officialisées à la prochaine séance;



QUE la semaine du 18 au 22 août soit évaluée pour connaître la possibilité et le besoin d'offrir un service de garde payant aux familles qui en auraient besoin;

QU'un comité soit formé pour l'étude des curriculum vitae et les entrevues.

A D O P T É E

TRANSPORT YERGEAU – OFFRE DE SERVICE POUR LE CONTENEUR À MATÉRIAUX SECS

La Directrice générale par intérim informe les membres du Conseil que, comme l'an dernier et suite à des demandes de citoyens pour le retour du dépôt des matériaux de construction, elle s'est informée auprès de la cie Yergeau Transport pour la location d'un conteneur pouvant recevoir des matériaux secs. Les prix seront sensiblement comme l'an dernier avec une légère hausse pour le tonnage :

- Pour la levée du conteneur : 250\$ incluant le ramassage du conteneur et le transport vers le centre de tri ;
- Le traitement des matériaux : 93\$ la tonne ;
- La location du conteneur : 150\$/mois.

*** Ces tarifs sont assujettis aux taxes applicables.

Suite aux informations reçues,
1405-102 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la location d'un conteneur pour les matériaux secs soit autorisé de la cie Yergeau Transport Inc. au coût de 150\$/mois en plus des frais pour la levée du conteneur.

Les matériaux acceptés dans ce conteneur sont : matériaux de construction, meubles, fer, papier couverture, laine minérale ou tout autre matériau sec.

QUE les frais facturés aux utilisateurs venant porter les matériaux secs soient les mêmes que l'an dernier, soit :

Pour les particuliers (contribuables de la Municipalité)

- | | |
|--|-------|
| ○ Coffre de voiture | 5\$ |
| ○ Remorque/camionnette moins de 50 pi. carrés | 10\$ |
| ○ Remorque plus de 50 pi. carrés | 40\$ |
| ○ Remorque de bardeaux d'asphalte < de 50 pi. carrés | 75\$ |
| ○ Remorque de bardeaux d'asphalte > de 50 pi. carrés | 225\$ |

Entrepreneurs

- | | |
|---|-------|
| ○ Remorque/camionnette moins de 50 pi. carrés | 100\$ |
| ○ Remorque de 50 pi. à 100 pi. carrés | 150\$ |
| ○ Remorque de plus de 100 pi. carrés | 200\$ |
| ○ Remorque de bardeaux d'asphalte de plus 50 pi. carrés | 300\$ |

Pour les non résidents :

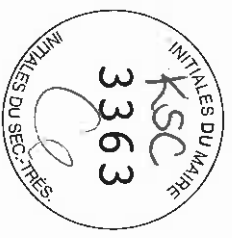
Les tarifs sont doublés pour les particuliers et entrepreneurs.

Ces tarifs doivent être payés à la Municipalité avant de décharger dans le conteneur à cet effet.

QUE des blocs de ciments de chaque coté de la montée et une chaîne cadénassée soit installé pour éviter que quiconque puisse avoir accès au conteneur sans défrayer les coûts admissibles et qu'une affiche indicative soit installée.

A D O P T É E

ÉDITIONS PETITE MINE – ACHAT DE CAHIER DE PRÉVENTION
1405-103 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel McDuff et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,



D'ACHETER, selon le nombre requis à l'école et au CPE la Sourcière, le cahier de prévention incendie tel que présenté par le fournisseur Les Éditions petite mine et d'en faire la distribution lors de la semaine de prévention des incendies à l'automne 2014.

A D O P T É E

DEMANDE POUR RÉVISION DE PRIX DE LOCATION DE SALLE

CONSIDÉRANT la demande reçue par un vendeur de l'extérieur pour la révision du prix pour la location de la salle municipale;

1405-104 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil, n'ayant pas encore révisé sa liste de prix pour les locations de salle, maintien les prix actuels.

A D O P T É E

FIN DE RÉSEAU CDMA BELL – OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Wotton a reçu un avis pour l'informer que le système de repérage installé dans ces véhicules ne sera plus soutenu par le réseau de Bell;

CONSIDÉRANT que ce système de repérage avait été installé pour le contrat de déneigement des routes du Ministère des Transports;

1405-105 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE malgré le rabais offert par le fournisseur pour le remplacement des appareils déjà en place, de ne pas remplacer lesdits appareils de repérage sur les véhicules puisque nous n'avons pas actuellement le contrat de déneigement des routes du Ministère.

A D O P T É E

PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE – SENSIBILISER VOS CITOYENS

1405-106 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le Conseil choisisse de ne pas donner suite à la proposition du Réseau environnement concernant le programme d'économie d'eau potable. Par contre, connaissant l'importance de l'économie de l'eau potable, la Municipalité de Wotton fera sa propre promotion.

A D O P T É E

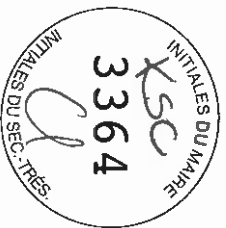
FESTIVAL COUNTRY – DEMANDE POUR CONTENEUR AU CENTRE MULTI

CONSIDÉRANT la demande reçue par le promoteur du Festival Country à l'effet de pouvoir installer un conteneur pour le remisage de matériel servant au Festival;

CONSIDÉRANT que l'aviseur légal de la Municipalité de Wotton ne voit pas de problème à cet effet si une entente complète est rédigée et signée par les parties;

Suite aux informations reçues,

1405-107 IL EST PROPOSÉ par la Madame la Mairesse et
RÉSOLU À LA MAJORITÉ,



QUE le Conseil autorise le promoteur du Festival Country à installer un conteneur à la couleur du Centre multifonctionnel derrière la bâtisse sur le bord de la clôture pour ne pas nuire au déneigement et pour maximiser la sécurité;

QU' une entente détaillée soit signée entre les parties et révisée annuellement avant d'être reconduite;

D'ORTENIR un document écrit de l'assureur de la municipalité à l'effet qu'en aucun cas la responsabilité de la Municipalité ne sera mis en cause ainsi qu'une copie de la police d'assurance du promoteur du Festival Country en responsabilité civile pour ce conteneur.

Madame la Mairesse demande le vote : Pour : 5 Contre : 1

A D O P T É E

FESTIVAL COUNTRY – DEMANDE DE STATIONNEMENT

1405-108 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la demande pour autoriser le stationnement sur la rue Vilandré soit refusée puisque cette demande va à l'encontre des Règlements harmonisés de la MRC des Sources entrés en vigueur le 27 février 2014. Par contre, qu'une alternative soit offerte au promoteur du Festival Country pour leur offrir un endroit de stationnement supplémentaire en cas de besoin, soit sur les terrains de la Municipalité dans le Parc industriel.

A D O P T É E

CPE LA SOURCIÈRE – DEMANDE D'UTILISATION DE LOCAL

1405-109 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton offre gratuitement le gymnase du Centre communautaire au CPE La Sourcière à raison de deux fois par semaine pour environ une heure chaque fois de septembre 2014 à mai 2015.

A D O P T É E

DEMANDE DE CITOYEN – OFFRE D'ENTRETIEN D'UN CHEMIN

1405-110 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel McDuff et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE ne pas permettre à un citoyen d'entretenir un chemin municipal mais plutôt le référer au bureau municipal en cas de plainte pour suivre le protocole de traitement des plaines.

A D O P T É E

PLAINTTE D'UN CITOYEN – PROBLÈME AVEC SON ENTRÉE

1405-111 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel McDuff et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE suite à l'analyse de la plainte concernant l'entrée du 222, Rang 6 à Wotton, la Municipalité de Wotton ne peut être tenu responsable des bris de ce ponceau.

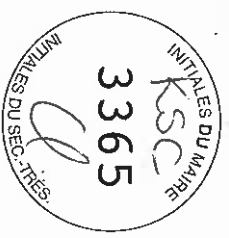
A D O P T É E

DEMANDE DE DÉDOMMAGEMENT PAR UNE CITOYENNE

1405-112 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE suite à l'analyse de la réclamation pour dommage causés à la boîte aux lettres du 50 Chemin Fredette, la Municipalité de Wotton ne peut être tenu responsable des bris causés à la boîte aux lettres pour cause de non conformité.

A D O P T É E



DEMANDE DU CLUB DE 3 & 4 ROUES DE L'OR BLANC
1405-113 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'AUTORISER la présence d'un agent de surveillance dans les sentiers et sur les routes utilisées par les véhicules hors routes pour faire respecter les règlements de la Fédération des clubs quads pour les véhicules hors route.
A D O P T É E

DEMANDE DU CLUB DE 3 & 4 POUR CIRCULER 365 JOURS PAR AN
ET
PÉTITION – FAIRE PASSER VTT AILLEURS QUE SUR LA RUE MGR
L'HEUREUX

1405-114 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE former un comité mixte et d'inviter les citoyens, les responsables du club de 3 & 4 roues, l'investigateur de la pétition « contre le droit de circuler sur la rue Mgr l'Heureux », la Sûreté du Québec et certains membres du conseil pour étudier le dossier et trouver des solutions adéquates pour tous. Il est également proposé d'y inclure un ou des membres du Club de motoneige.
A D O P T É E

LA CROISÉE DES SENTIERS – INVITATION POUR LE 25^E ANNIVERSAIRE
SAIRE
1405-115 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE ne pas participer à cette invitation mais, pour souligner l'événement, d'envoyer une carte pour féliciter le 25^e anniversaire.
A D O P T É E

SOUPER TAPIS ROUGE 28 MAI – RÉSOLUTION POUR NOMINER
UNE ENTREPRISE DE WOTTON
1405-116 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

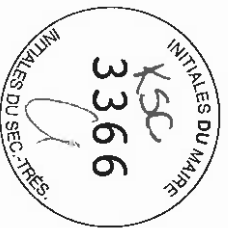
QUE cette année, l'entreprise mise à l'honneur sera La Fromagerie La Maison Grise.
A D O P T É E

RÉSOLUTION POUR COMMANDER UN EXEMPLAIRE DU CODE
MUNICIPAL POUR LE CONSEIL
1405-117 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel McDuff et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'un exemplaire du code municipal soit commandé pour les élus.
A D O P T É E

DEMANDE DU PARC ÉCOLE – AIDE LORS DU DÉMANTÈLEMENT
DES JEUX ET ARROSAGE
1405-118 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCEPTER d'offrir le service de main d'œuvre pour le démantèlement des jeux du parc école, l'installation de tourbe, l'installation de mobilier urbain et pour l'arrosage des espaces verts.
A D O P T É E



RAVIR
1405-119 **IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton ne souhaite pas adhérer comme membre ami à cet organisme mais souligne qu'il est possible d'y adhérer personnellement pour les intéressés.

A D O P T É E

BUDGET FÊTE DES VOISINS
1405-120 **IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton reconduit le budget de 840\$ de l'an dernier pour souligner les bénévoles, les nouveaux nés et les nouveaux propriétaires lors de la Fête des voisins le 8 juin 2014.

A D O P T É E

TOURNOI DE GOLF DU MAIRE
1405-121 **IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE payer l'inscription du conseiller Michel McDuff au Tournoi du Maire d'Asbestos s'il parvient à former une équipe complète pour y participer.

A D O P T É E

RÉSOLUTION QUANT AU RETOUR DE MME VAILLANCOURT
CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière en congé maladie depuis le 9 janvier 2014;

CONSIDÉRANT la démarche de planification de retour au travail effectuée avec une consultante de la firme de Santé globale Optima et mandatée par l'assureur SSQ;

CONSIDÉRANT les insatisfactions récurrentes et conjointes eu égard aux façons de travailler du nouveau conseil municipal, du nouvel organigramme envisagé entre le conseil et la directrice générale secrétaire-trésorière;

Pour toutes ces raisons,

1405-122 **IL EST PROPOSÉ** par Madame la Mairesse Katy St-Cyr,
APPUYÉ PAR la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil refuse le retour progressif en date du 28 avril 2014 et prend acte du 26 mai 2014 comme étant la date prévue de retour au travail à temps complet de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

QUE le conseil mandate Madame la Mairesse et les conseillers Karine Grenier et Dominique Morin afin de négocier avec la directrice générale et secrétaire-trésorière une entente de fin d'emploi selon les termes, conditions et balises déterminés par le conseil;

QU'une copie certifiée conforme de cette résolution soit transmise dans les meilleurs délais à Madame la directrice générale et secrétaire-trésorière.

A D O P T É E

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DG PAR INTÉRIM À ASSISTER
AU CONGRÈS DE L'ADMQ EN JUIN 2014
1405-123 **IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la personne occupant le poste à la direction générale au moment du congrès de l'ADMQ en juin 2014 sera autorisée à y assister.



QUE, puisqu'une augmentation du coût d'inscription est prévue pour les inscriptions tardives, la directrice générale par intérim procède à son inscription audit congrès et, en cas de besoin, le nom de l'inscription sera changé.

ADOPTÉ

RAPPORT DES COMITÉS

Chaque membre du conseil fait un rapport verbal de leur activité au sein des comités dont il représente la municipalité :

Le conseiller Dominique Morin fait un résumé des deux rencontres de la Société de développement du 8 et 23 avril.

La conseillère Mathilde Noël résume quant à elle brièvement les rencontres du comité d'embauche pour le poste d'inspecteur en bâtiment les 10 et 17 avril.

La conseillère Karine Grenier revient sur le Forum municipal du 12 avril, elle fait part de son expérience comme « policière d'un jour » le 25 avril et mentionne la rencontre du 3 mai du comité organisateur de la Fête des Voisins.

La conseillère Nicole Gagnon explique où en est rendu le comité formé pour la revitalisation de l'ancienne « Canne d'Or » qui s'est rencontré le 14 avril.

La mairesse, Katy St-Cyr, mentionne qu'elle est la présidente d'honneur pour la MRC des Sources pour le Défi des Têtes Rasées pour 2014 et que la conférence de presse pour lancer les activités de cette année s'est tenue ici à Wotton le 16 avril et qu'il y a eu un souper aux cheveux d'ange comme première activité de levée de fonds le 1^{er} mai à Asbestos. La mairesse parle également de sa rencontre à la MRC le 22 avril, des rencontres du comité conjoint de la municipalité et du Club Optimiste pour un parc de planches à roulettes les 23 avril et 2 mai et elle a représenté la municipalité à un événement de RAVIR (le Regroupement des Artistes Vivant en Ruralité) le 4 mai à St-Camille.

Le conseiller Michel McDuff résume les principaux points discutés lors de deux rencontres en lien avec la Sécurité – Incendie auxquelles il a assisté le 14 avril et le 2 mai et il fait état de la situation avec le comité mixte pour la Mine d'Or qui s'est rencontré le 23 avril.

Mme Nicole Gagnon et Mme Katy St-Cyr ont participées à une journée portes-ouvertes de Récup-Estrie le 26 avril et ces dernières, avec Mme Anouk Wilsey et M. Dominique Morin ont également assisté à l'assemblée générale annuelle du CLD des Sources le 29 avril à St-Georges.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES

Madame la Mairesse répond aux questions du public.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du Conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.

AUTRES SUJETS :

- ✓ Demande d'un propriétaire; Jacques Bissonnette : sera traité sous peu, après l'embauche officielle de l'inspecteur en bâtiment et en environnement lors d'un CCU ;
- ✓ Demande d'un propriétaire; Daniel Tousignant (David) : sera traité sous peu, après l'embauche officielle de l'inspecteur en bâtiment et en environnement lors d'un CCU ;
- ✓ Forum municipal : retour et compte rendu sur le budget autorisé ;
- ✓ Ouverture des portes centrales le soir de la séance publique : les portes seront ouvertes par une personne de la municipalité dès 19h00 les soirs de conseil ;

